EN ROUTE POUR LE Sud

LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET DE L'AUDE

Édito – Après 5 ans de Blanquer, quel bilan, quelles perspectives ?

Christopher Pereira

Les prochaines élections arrivent et, avec elles, le classique temps des bilans. Un exercice dont M. Blanquer est devenu maître dans la catégorie « auto-satisfaction ». En effet, à l'entendre parler et discourir, tout va bien depuis cinq ans. Tout va mieux, même ! Mais, à l'heure des bilans, il apparaît nécessaire de faire preuve d'une mémoire politique qui peut parfois faire défaut… Cela peut toujours être utile si l'on hésite à choisir son camp au moment de glisser son bulletin dans l'urne, que ce soit pour les présidentielles comme pour les législatives qui suivront.

Tout d'abord, souvenons-nous de ce que déclarait le ministre de l'Education peu après sa nomination : « **Il n'y aura pas de Loi Blanquer, j'en serai fier**[1] ». C'est pourtant deux ans plus tard, le 28 juillet 2019, qu'est promulguée la loi pour une École de la confiance, précédée de peu par la réforme du baccalauréat et la mise en place du système d'orientation post-bac Parcoursup. Passons outre le fait qu'il se contredise, de quoi Jean-Michel Blanquer peut-il être fier après cinq années d'exercice ?

Le ministre peut être fier d'avoir **contribué à accentuer les inégalités entre les élèves**. La réforme du lycée, qui supprime les filières au profit

SOMMAIRE

Édito – Après 5 ans de Blanquer, quel bilan, quelles perspectives ?.....1
Cachez ce nombril que je ne saurais voir !.....3
Scolarisation des mineurs·es étranger·ères : Blanquer désavoué.....6
Accueillons les Ukrainien·ne·s.....6
L'extrême droite est un danger pour l'école publique.....8

Permanences tous les lundis
Local Solidaires 66
4 bis, avenue Marcelin Albert
66000 Perpignan
06.84.89.01.17 (P.O.)
06.36.06.45.66 (Aude)
66-11@sudeducation.org
sud-education-solidaires-11@riseup.org
www.sudeducation66.org
Sud éducation 66-11

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel
édité par Sud Education 66-11
4bis av. Marcelin Albert - 66000 Perpignan
et imprimé par Routage Catalan
58 avenue de Rivesaltes
66240 Saint-Estève
n° 73 - Mars - Avril - Mai 2022
ISSN 2427-5026
n° de CPPAP : 0923 S 06756
Dépôt légal : à parution
Directeur de publication : Benjamin Garcia

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Karine Abauzit (déchargée)
- Roxane Harington (déchargée)
- Christopher Pereira (déchargé)
- Nicolas Pierre (déchargé)
- Marc Anglaret
- Michel Benkemoun
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Raphaël Desalle
- Héléna Molin
- Anne Pagès
- Emmanuel Peroy
- Arthur Slimak

d'un système flexible et à la carte, avait été critiquée dès le début. Ainsi, les inégalités de budget entre les établissements font qu'ils ne vont pas offrir la même palette de spécialités dont certaines valorisées pour l'accès au supérieur. De façon éclairante, la suppression du tronc commun de mathématiques a eu pour conséquence une sous-représentation des filles dans le choix de cette spécialité pour le bac, de même que la part des élèves d'origine sociale défavorisée. Tant et si bien que le ministre doit faire machine arrière et consentir à faire revenir les mathématiques dans le tronc commun de première et terminale.

Le ministre peut être fier d'avoir **contribué à restreindre l'accès à l'enseignement supérieur**. Désormais, il ne suffit plus d'avoir son baccalauréat pour accéder à l'université. Il faut faire avec les algorithmes de Parcoursup. Or, cette plateforme rejette 109 000 néobacheliers et principalement ceux d'origine populaire[2]. Jean-Michel Blanquer prétendait lutter contre l'échec scolaire lors des premières années d'études post-Bac. On aurait pu le faire en recrutant davantage d'enseignants dans les universités... Mais non. Il est vrai que cela coûte moins cher d'en restreindre l'accès directement. Nous sommes désormais passés d'une logique de « droits d'accès au supérieur » à une logique du tri social, selon le lycée d'origine et l'origine sociale des élèves, en faveur des plus privilégiés.

Le ministre peut être fier d'avoir **favorisé l'enseignement privé**. S'il cherche absolument à se donner une image de grand laïc, les liens de Blanquer avec les milieux catholiques conservateurs sont connus, à commencer par SOS éducation. La part du budget de l'enseignement scolaire dédié au privé est en constante augmentation (10,5 %, soit près de 8 milliards d'euros[3]) et progresse plus vite que le public (+1,51 % pour le 2nd degré public, +3,21 % pour le privé sous contrat). De plus, l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans va obliger les communes à contribuer également au financement des écoles maternelles privées dont la majorité sont catholiques. Une aubaine financière pour ces établissements qui pourtant font le lit du tri social.

Le ministre peut être fier d'avoir **contribué à supprimer des milliers de postes dans l'Éducation nationale**. En effet, depuis le début de son mandat, Jean-Michel Blanquer a supprimé 7900 postes dans le second degré, soit l'équivalent de 166 collèges. Les personnels de l'Education nationale dénoncent unanimement le manque de personnels enseignant·e·s, d'AESH, de Vie scolaire, de médico-sociaux, administratifs et techniques. Malgré tout, le ministère poursuit son entreprise de casse du service public en supprimant 440 postes dans les collèges et les lycées à la rentrée 2022. Ces suppressions de postes aggravent les inégalités scolaires et sociales et conduisent à

augmenter le nombre d'élèves par classe au détriment de la qualité de l'enseignement.

Le ministre peut être fier d'avoir **contribué à faire des économies sur le dos des personnels**. En effet, M. Blanquer se vante d'avoir augmenté les budgets de l'Éducation nationale « comme jamais ils ne l'avaient été ». Pourtant, depuis 2019, leur part dans le PIB est descendue à 6,6 %... Alors qu'elle était de 7,7 % en 1994. En réalité, l'État n'a jamais dépensé aussi peu de son budget pour l'EN depuis près de 30 ans... À cet exercice, Jean-Michel Blanquer fait figure de bon élève. En 2021, il rend à Bercy 75 millions de son budget. En 2020, c'est 600 millions. En 2018, c'était 200 millions qui étaient rendus, soit l'équivalent de 4200 postes enseignants et de la moitié de la revalorisation promise aux enseignants qui était promise en 2021. Pendant ce temps, les enseignants français sont moins bien payés que leurs collègues de l'OCDE tout en ayant des classes bien plus chargées.

Si l'objectif du gouvernement était de creuser les inégalités entre les élèves et d'aggraver les conditions de travail des personnels, Blanquer peut être fier de lui, c'est mission réussie. Le ministre laisse, après cinq années d'exercice, une école d'autant plus dégradée que sa gestion de la crise sanitaire a été lamentable : multiplication des protocoles illisibles, obstination irresponsable à ne pas fermer les écoles, sous-investissement en masques et en gel... Avec un tel bilan, quid des perspectives ? SUD éducation réaffirme la nécessité de mettre en place un plan d'urgence pour l'éducation qui remette l'intérêt des élèves et des personnels au cœur de la politique éducative et salariale du ministère. **Si l'école de Jean-Michel Blanquer a broyé les élèves et les personnels, à l'inverse, nous défendons sans relâche le projet d'une école plus juste et plus égalitaire, pour une société de demain plus juste, et plus égalitaire**. ■

1. https://www.huffingtonpost.fr/2017/05/26/le-ministre-de-leducation-fixe-son-agenda-il-ny-aura-pas-de_a_22111292/

2. http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages 2022/03/02032022Article637817999058176805.aspx

3. D'après les chiffres de la loi de Finances 2022.

Cachez ce nombril que je ne saurais voir !

Anne-Julie Borne, Marc Anglaret

Bon nombre d'établissements scolaires ont modifié leur règlement ou du moins leurs règles vestimentaires ces dernières années. En effet, il n'est pas légal d'inscrire des règles vestimentaires dans un règlement intérieur, au-delà de la tenue correcte exigée, ce qui laisse une large marge d'interprétation mais n'autorise aucune interdiction franche. Pourtant, nombreux sont les établissements qui passent outre, au grand dam de mères ou de pères qui postent sur des groupes de parents d'ado des photos de leur fille dans la tenue qui leur a valu un coup de fil ou un déplacement pour en apporter une plus conforme.

Et oui, cela touche essentiellement les filles, qu'il s'agit de maintenir dans un giron bien-pensant au sein duquel ronronne le patriarcat. Les filles encore, d'autant qu'elles aiment souvent les vêtements et que c'est la mode du crop top et des jeans troués. En tête, caracole l'interdiction de ces vêtements (et d'autres trop courts, trop décolletés) qui laissent voir

des parties du corps, le nombril, la cuisse, que l'on ne saurait montrer sans… sans quoi d'ailleurs ? Sans passer pour une… allumeuse. La fille qui montre des bouts de son corps, en miroir avec la prostituée qui racole, transgresse la morale, perturbe les garçons, se met en danger, au choix, voire tout cela en même temps. Elle n'a plus qu'à aller se rhabiller après un passage humiliant chez la CPE ou le prêt d'un vieux jogging.

Or, plutôt que coupable, cette jeune fille qui s'habille sexy, est en fait la victime d'une société qui chosifie le corps des femmes… mais là-dessus, silence à l'Éducation nationale. En effet, cette attitude qui sanctionne certaines tenues des filles maintient les garçons dans l'idée qu'une fille habillée ainsi est en tort, provoque et qu'elle en subira bien évidemment les conséquences… La possibilité du harcèlement, de l'agression, du viol n'est en effet pas bien loin derrière. Toute idée d'éducation des garçons au consentement, elle, s'est envolée au profit de ces nouvelles règles bien sages. De short qui s'arrête plus haut que tes mains le long de ton corps, tu ne mettras pas. Ton nombril on ne verra pas. Ta bretelle de soutien-gorge non plus, mais tu en mettras un ! À aucun moment on ne se dit que ces jeunes filles, qui expérimentent ces tenues, gagnent à le faire à l'école dans un contexte protégé (ou censé l'être), propice à l'échange, et où les réactions machistes des garçons, s'il y en a, peuvent être reprises par les adultes. Ne vaut-il mieux pas qu'elles en fassent l'expérience dans ce contexte que lors des premières sorties en villes, sous le seul regard, non pas d'adolescents de leur âge, mais d'hommes dont certains peuvent être de vrais prédateurs ? Le problème n'est pas la tenue des filles, c'est l'absence d'éducation des garçons. Éduquer un·e enfant, un·e adolescent·e, c'est lui apprendre, entre autres choses, à faire avec sa frustration, lui apprendre l'inhibition de nombre de ses désirs, ou en tout cas de leur manifestation extérieure. En l'occurrence, il s'agit ici d'apprendre aux garçons (et aux hommes !) à garder pour eux leurs réactions libidinales à la vue d'un début de cuisse ou d'un décolleté.

Enfin, se niche là aussi une drôle de contradiction entre toutes ces interdictions concernant la tenue des filles et l'égalité fille-garçon, grande cause du ministère (soutenue par la nomination de référents égalité, l'organisation de la semaine de l'égalité en octobre, etc.). Quelle égalité quand les filles doivent s'adapter, encore et toujours, aux normes qui viennent du regard que les garçons et les hommes portent sur elles ?

Tenue républicaine à l'école : le débat est relancé après que le petit Jésus de 4eA est arrivé au collège avec son nouveau *crop top*.
Angelo Di Cosimo, *Le Christ jardinier apparaît à Sainte Madeleine*, 1561

La tenue des filles est la voiture-bélier de la tenue vestimentaire à l'école, mais s'en tenir là serait incomplet et injuste pour certains établissements qui ont voulu mettre l'égalité au centre de leurs règles vestimentaires et interdit, pour tous, les shorts et les débardeurs. Et dans un même élan, pour les garçons, interdit les tenues trop sportives comme ces ensembles shorts tee-shirts à l'effigie d'une équipe, tenues souvent achetées pour trois fois rien sur un marché, et qui habillent en deux-deux toute la fratrie aux beaux jours. Il y a là un autre phénomène qui sévit et qui n'a rien à voir avec l'égalité femme-homme. C'est un phénomène de classe. On ne s'habille pas beauf' à l'école, ni rebelle, on se fond dans la masse. Pas de coupe de cheveux étrange, ni de couleurs trop voyantes, associées à un esprit de révolte. Les élèves doivent se préparer au marché du travail et aux fameux entretiens d'embauche. Ne suffirait-il pas de leur apprendre le principe de la tenue adaptée à la situation ? Par contre, le tee-shirt Nike des petits enfants chinois, pas de problème, il est sport aussi, mais il est cher !

Même si on sait dans quelles conditions il est produit. Et celui qui sera ouvrier, a-t-il le droit de venir en bleu de travail ? Non, car l'école vise le meilleur pour chacun·e et certains rêvent, dans cette ligne, de l'uniforme avec chemise et pantalon chic. Et ainsi ces tenues de pauvre, ces tenues de marginal deviennent synonymes de l'échec des élèves… échec du système en réalité. On enseigne, on éduque, on transmet des valeurs et sans filtre, inconsciemment, celles de notre classe sociale… Le léopard c'est moche et hop ! On interdit. Entendu en salle des profs. Véridique !

Restent les limites fixées par la loi et les valeurs que l'on défend. Le sweat pointant un revolver qui vise à bout portant pose problème quand on enseigne la non-violence, le tee-shirt sexiste ou raciste bien sûr, les signes religieux dits « ostentatoires »… La tenue très sexy certes peut être sujet de discussion. À condition de ne pas le faire n'importe comment. Par exemple, un prof dit à une élève de quatrième en crop top : « La prochaine fois, tant qu'à faire, viens en maillot de bain ! » La fille est humiliée et définitivement braquée. L'insulte, la moquerie, qui sont des outils de domination, gagneraient à être mises au rencard dans un vieux débarras de l'Éducation nationale.

Ainsi, on a largement de quoi faire si l'on veut éduquer sans poser des interdictions qui vont se retourner contre les valeurs que l'on veut transmettre. Quelle que soit la tenue d'une fille, le respect lui est dû et c'est elle qui décide de ce qu'elle fait de son corps. Le bon goût, quant à lui, est tout relatif, il n'est pas le même à Millas, Perpignan, Montpellier, Paris, New-York… évitons de nous y fourvoyer. Un prof sait reconnaître à toutes sortes de signes un·e élève qui fait preuve d'insolence ou qui vient pour s'amuser. La tenue vestimentaire ne change rien à l'affaire. Surtout, ne gagnerait-on pas à laisser les élèves se construire en s'habillant comme ils aiment, en les faisant réfléchir à ce que la tenue renvoie comme image, aux clichés que l'on veut casser, à ces modes et ces marques qui formatent leurs désirs ? Il s'agirait de se mettre d'abord au clair quant aux sujets sur lesquels nous voulons nous battre pour ouvrir le dialogue plutôt que d'interdire de nombreuses tenues, interdictions qui envoient des signaux réactionnaires. Notre rôle d'éducateur ne se joue pas dans la transmission d'un conformisme bon teint, ni dans la volonté d'uniformisation des mentalités, mais plutôt dans l'épanouissement et l'émancipation d'une personnalité unique, originale et dans le développement d'un esprit critique. Dans nos classes, il y a de futurs sculpteurs, peintres, comédiens, ouvriers, sportifs, pas que des employés de bureaux ou des commerciaux, de futures musiciennes, circassiennes, publicitaires, agricultrices, pas que des caissières et des ingénieures.

Plutôt que de nous battre contre les tenues de nos élèves, notre rôle n'est-il pas de les aider à s'accepter tels qu'ils sont ? Encore faudrait-il que les profs et les personnels se sentent eux aussi autorisés à se montrer tels qu'ils sont, ce qui aiderait les élèves à exister dans leur diversité ! Ainsi le masque, si contraignant et surtout si déshumanisant, se porte parfois comme un symbole quand il est arc-en-ciel ou pour un homme tout simplement rose. Merci aux adultes qui aident nos élèves à s'ouvrir ou à trouver leur place !

Au moment où même Blanquer demande que l'on accepte le changement de prénom des élèves trans, préparons-nous à accueillir sans ciller des élèves non-binaires, intersexes, des élèves transgenres avec la tenue qui va avec, signe d'une recherche et d'un adulte en construction. Acceptera-t-on un garçon en jupe ou en robe ? Ou les yeux maquillés ? Une fille en jupe mais les jambes non épilées ? Échapperont-ils, échapperont-elles à la moquerie des élèves… et des profs ?

Si nous sommes un peu convaincus, nous avons un travail à faire dans nos établissements pour porter un autre point de vue, convaincre les collègues et constituer d'abord un petit groupe prêt à intervenir auprès des CPE et de la direction pour échanger des arguments en demandant un rendez-vous ou en profitant des réunions, des CA pour intervenir. Des parents sont à rallier aussi. Des élèves elles-mêmes se mobilisent, comme en témoigne le mouvement du 14 septembre 2020 qui a appelé les jeunes filles à venir vêtues dans des tenues « provocantes » interdites. Ainsi, un établissement parti sur un règlement très strict, peut très vite faire marche arrière en toute sérénité face à de bons arguments. Cela s'est vu… Forza ! ■

Scolarisation des mineurs·es étranger·ères : Blanquer désavoué

Communiqué de la fédération SUD éducation

Jusqu'au bout, le ministre Blanquer aura essayé d'empêcher un mineur d'être scolarisé, au motif qu'il aurait peut-être dépassé l'âge de la scolarité obligatoire. Le Conseil d'État a infligé un revers cinglant au ministre de l'Éducation nationale, en rappelant que *« la circonstance qu'un enfant ait dépassé l'âge de l'instruction obligatoire ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse bénéficier d'une formation adaptée à ses aptitudes et besoins particuliers »*.

Cette victoire s'imposera pour tous les cas similaires. SUD éducation salue le travail du Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s (Gisti), et de l'Association d'accès aux droits des jeunes et d'accompagnements vers la majorité (l'AADJAM) qui se sont révélés déterminants.

Ce camouflet ne doit pas dissimuler que le minister de Blanquer s'oppose par principe à la scolarisation des jeunes migrant·e·s, et ne se résout à les inscrire que sous la pression.

SUD éducation revendique :

- la scolarisation immédiate de toutes et tous les mineur·es sur le territoire français sans distinction de nationalité ;
- la régularisation des mineurs·es étranger·ères une fois la majorité arrivée, sans condition ;
- l'accès aux droits fondamentaux pour les enfants : santé, école, logement ;
- une scolarisation facilitée, une orientation choisie, avec les moyens nécessaires.
- la fin du recours aux obligations de quitter le territoire et des interdictions de retours, ainsi que des rétentions administratives.
- la fermeture sans délai des CRA. ■

Accueillons les Ukrainien·ne·s

Communiqué de la fédération SUD éducation

SUD éducation, avec l'Union syndicale Solidaires, condamne l'agression de la Russie contre l'Ukraine et apporte toute sa solidarité à la population qui subit la guerre déclenchée par le gouvernement russe. [...]

Près de 500 000 personnes ont d'ores et déjà traversé les frontières. [...] Une procédure accélérée est à l'étude par l'Union Européenne, afin de protéger ces réfugié·es, en majorité des femmes et des enfants, les hommes étant majoritairement réquisitionnés.

SUD éducation appelle le gouvernement français à prendre largement sa part dans l'accueil de ces réfugié·es et demande en conséquence l'ouverture de structures scolaires adaptées concernant la scolarisation des enfants, telles que les UPE2A, ainsi que le recrutement d'encadrant·es et d'enseignant·es titulaires ou titularisables ainsi que la gratuité des frais d'inscription dans les universités et à la Sécurité sociale pour les étudiant·es réfugié·es.

Une attention particulière devra être portée aux mineur·es non-accompagné·es : leurs droits fondamentaux à une scolarité, une orientation choisie, la santé, le logement, l'alimentation, doivent être garantis. SUD éducation revendique à cet égard des moyens pour l'amélioration des conditions d'existence des MNA déjà présent·es sur le territoire français. Leur place est à l'école ; ni dans un CRA, ni dans la rue, ni dans un avion de retour.

SUD éducation salue la solidarité des peuples d'Europe envers les réfugié·es de l'Ukraine. Cette solidarité montre qu'il est possible d'accueillir massivement des exilé·es, et qu'il est possible de se donner les moyens d'un accueil digne. [...]

Toute personne réclamant une protection internationale quel que soit son sexe, son genre, sa religion, sa provenance, son âge doit pouvoir obtenir une protection.

SUD éducation invite les personnels à rejoindre les collectifs de défense de migrant·es déjà existants tels que le Réseau éducation sans frontières (RESF). ■

L'extrême droite de Le Pen à Zemmour est un danger pour l'école publique

À l'approche des élections présidentielles, l'extrême droite est quasi omniprésente dans les médias : Zemmour et Le Pen imposent les termes du débat public.

D'une part, l'extrême droite impose sa vision du monde qui repose sur la peur et la haine de l'autre : les personnes immigrées, musulmanes, juives ou LGBTI… et l'exaltation d'une "nation française" entendue comme excluante.

D'autre part, la progression de l'extrême droite et la diffusion de ses idées réactionnaires dans la société encouragent l'action des groupes d'ultra-droite violents : depuis 2017, neuf attentats terroristes, dont trois depuis août 2021, ont été déjoués et leur menace est grandissante. Ces groupes violents appellent à s'en prendre à des lieux de culte (mosquées et synagogues), à des lieux qu'ils associent à l'immigration, ou à des lieux « de gauche », des personnalités politiques ou encore dernièrement des centres de vaccination.

20 ans après les manifestations anti-Le Pen, les candidat·es d'extrême droite se sont hissé·es en haut des sondages d'opinion. SUD éducation décrypte leur programme pour l'école.

éducation Sud Union syndicale Solidaires

Les personnels de l'Éducation doivent être un rempart contre l'extrême droite

L'extrême droite instrumentalise le discours républicain et la laïcité afin de véhiculer des idées contraires aux valeurs démocratiques de la République. Chacune des propositions du RN ou de Zemmour sur l'école a une visée raciste, islamophobe, nationaliste, autoritaire ou rétrograde.

Les personnels de l'Éducation nationale œuvrent chaque jour à construire une école émancipatrice pour les élèves mais aussi à construire la société de demain en sensibilisant les élèves à la lutte contre les discriminations, aux enjeux environnementaux mais aussi aux idéaux de justice sociale. Ces aspirations des personnels sont incompatibles avec le discours de l'extrême droite, qu'il soit celui de Marine Le Pen, d'Eric Zemmour ou d'autres colporteurs de haine.

SUD éducation porte cette démarche dans un cadre unitaire, notamment à travers la publication récente d'une tribune dans le quotidien *Libération* appelant les personnels à faire front contre l'extrême droite et ses idées.

Les personnels subissent depuis 5 ans l'action désastreuse d'un ministre autoritaire et ultra-libéral. L'extrême droite au pouvoir ne remettra pas en cause la politique de Blanquer : elle ne fera que l'accentuer en réprimant, en discriminant davantage jusqu'à mettre en danger la démocratie elle-même.

éducation Sud
Union syndicale Solidaires